

Arrêté préfectoral n° 75-2022-11-03-00004
fixant la liste des candidats dans le cadre de l'élection des juges
du tribunal de commerce de Paris du 23 novembre 2022

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret n°2022-1211 du 1^{er} septembre 2022 relatif aux modalités d'élection des juges tribunaux de commerce et report exceptionnel des élections ;

Vu le Code de commerce, et notamment ses articles L.722-6, L.723-1 à L.723-14, R.723-1 à R.723-31 ;

Vu l'arrêté préfectoral modificatif n°75-2022-10-05-00009 du 5 octobre 2022 relatif à l'élection des juges du tribunal de commerce de Paris du 23 novembre 2022 ;

Vu la note du 27 mai 2022 relative à l'organisation de l'élection annuelle 2022 des juges des tribunaux de commerce en application de l'article L.723-11 du Code de commerce ;

Vu le récépissé définitif d'enregistrement des candidatures délivré au mandataire de la liste de candidats ;

Sur la proposition du préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : La liste des candidats à l'élection des juges du tribunal de commerce de Paris du 23 novembre 2022 est arrêtée conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 : Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 3 : Le préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la Préfecture de Police, accessible sur le site internet de la préfecture de Paris (www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france), et dont une copie sera adressée à chaque membre du collège électoral visé à l'article 1^{er} ci-dessus.

Fait à Paris, le **3 NOV. 2022**

Le préfet,

Pour le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris et par délégation,
le Préfet, directeur de cabinet

Christophe NOËL du PAYRAT

Annexe à l'arrêté préfectoral fixant la liste des candidats dans le cadre de l'élection des juges du tribunal de commerce de Paris du 23 novembre 2022

Liste des candidatures déposées par l'UNIEPEC – CIEC :

NOM	PRENOM
ADAM	Patrick
ALLARD	Pascal
ARMAND	Patrick
AUGÉ	Christine
AULAGNON	Claude
BERLY	Jean-Michel
BERNHEIM	Cécile
BLANC	François
BONTEMPS	Philippe
BROSSOLLET	Olivier
CHATIN	Olivier
CHOLME	Pascale
COTI	Frédéric
COUPEAUD	Patrick
De COUSSEMAKER	Olivier
DANTOINE	Christophe
De BARRAU	Valérie
De BONDUWE	Hervé
De CONTADES	Arnaud
De QUATREBARBES	Henri
DOUCHET	Philippe
FABIÉ	Vincent
FOLLÉA	Patrick
FRIANT	Anne
GALLAND	Jean-Baptiste
GALLORO	Thomas
GOLDBERG	Maxime
GREGOIR	Olivier
GUILBAUD	Michel
GUILHOU	Eric
GUILLAUD	Marc

GUINET	Antoine
KRETZ	Patrice
LACIRE	Servan
LEFEBVRE	Hervé
LEVESQUE	Laurent
LIAUTAUD	Pierre
MAGLOIRE	Valérie
MALLET	Olivier
MERLOT	Frédéric
MEYNAUD	Franck
MEZZAROBBA	Michele
MICHOTÉY	Nadine
MONTEIL	Jean-Marc
MORICEAU	Annick
NETTER	Paul-Louis
NOIZAT	Frédéric
OPPENHEIM	Isabelle
PERET	Béatrix
PERLEMUTER	Jérôme
PETIT	Gilles
PHILIPPE	Hervé
PUGLIESE	Eric
REVEAU DE CYRIERES	Thierry
ROBERT	Marc-Antoine
ROBINEAU	Marie-Paule
ROLLAND	Christine
SOREAU	Paul André
TEYTU	Michel
De TRUCHIS	Emmanuel
VALLÉE	Dominique-Paul
VICAIRE	Thierry
VINCENT	Eric-François
WEIL	Pascal

Liste des candidatures déposées par la CNDI :

NOM	PRENOM
BIDOU	Thomas
ALVO	Jean-Jacques
BOUGHILAS	Zaïa
DRAY	Stéphane
DRUEL	François
GIBERT	Pascale
HOCINE	Massinissa
KUHN	Dominique
LECOQUIERRE	Eric
NUYTENS	Dominique
ORTMANS	Aldric
OZIEL	Maurice
ZAZZALI	Carla